

# Le FRANÇAIS

Nos 1-2 2015

## à l'UNIVERSITÉ

Version abrégée: les numéros complets sont en ligne sur le site [www.bulletin.auf.org](http://www.bulletin.auf.org).

### Éditorial



#### CRÉATIVITÉ ET RECHERCHE EN FRANÇAIS

Ce nouveau numéro du *Français à l'université* est publié quelques jours avant le Forum mondial de la langue française, qui a lieu à Liège (Belgique) du 20 au 23 juillet 2015. Comme le premier Forum mondial, qui a rassemblé plus de 1 200 personnes à Québec en 2012, cet événement s'adresse en priorité aux jeunes francophones. Le thème du Forum, la créativité, est lui-même décliné en cinq axes: l'éducation, la langue française, la participation citoyenne, l'économie, et la culture et les industries culturelles.

L'Agence universitaire de la Francophonie est partenaire de cet événement et sera présente à Liège à la fois dans l'espace réservé aux opérateurs de la Francophonie et dans l'espace Orwell de la Cité-Miroir, où sera installé un campus numérique francophone éphémère et où auront lieu des ateliers autour de la lexicologie et de la terminologie. Nous espérons pouvoir vous y rencontrer.

Pour célébrer ce grand rassemblement de la Francophonie, il a été décidé de consacrer le « Sous la loupe » du numéro 2, 2015 au thème du Forum. Un appel à contributions a été lancé il y a quelques mois pour des articles concernant la créativité, notamment dans une perspective linguistique (créativité et langue française) ou pédagogique (créativité et éducation). Deux articles sont repris dans cette édition.

Yomna Safwat Salem, de l'Université d'Ain Chams, au Caire, partage ses analyses sur la créativité et les stéréotypes linguistiques défigés dans l'espace public: comment, dans l'espace public parisien, les auteurs de graffitis détournent des locutions figées. Elle étudie les procédés de défigement, tels que la substitution, le déplacement, la contradiction ou l'expansion, ainsi que les fonctions linguistiques du défigement que l'auteur décrit comme étant « un acte créatif du locuteur qui veut transmettre un certain message de mécontentement, de révolte ou de joie en toute liberté ». Comme le dit un graffeur anonyme: « je pense donc je fuis ».

Dominique J.M. Soulas de Russel, de l'Université de Tübingen, étudie « la stimulation de l'apprentissage du français par l'image artistique », en se fondant sur l'expérience d'un séminaire donné dans son université, à destination des futurs enseignants de français dans les lycées et écoles professionnelles. Les résultats semblent probants, puisque les nouveaux enseignants vont utiliser bien plus l'image comme support didactique dans leur enseignement du français langue étrangère, ce qui montre que « les plus diverses pratiques ludiques sur base imagologique sont porteuses et augmentent de manière très sensible la faculté d'apprentissage des apprenants ».

Suite en page 6

#### CHER LECTEUR, CHÈRE LECTRICE,

Cet exemplaire vous propose une sélection d'articles tirés des numéros 1 et 2 de l'année 2015. Les numéros sont consultables dans leur intégralité sur le site Internet du bulletin ([www.bulletin.auf.org](http://www.bulletin.auf.org)).

LA RÉDACTION

## Sommaire

### ÉDITORIAL

- 01 / *Créativité et recherche en français*  
Stéphane Grivelet

### POINT DE VUE

- 01 / *Une deuxième année pour le projet « Dialogue d'expertise »*

### RESSOURCES

- 02 / *IFos, une plateforme pour l'enseignement du français professionnel* / Alexandre Minski

### SOUS LA LOUPE

- 03 / *Le développement de la recherche en français au Québec, fruit d'une volonté politique*  
Olivier Dezutter
- 04 / *Le français en Amérique centrale: langue de recherche? recherches sur la langue?*  
María Gabriela Vargas Murillo
- 05 / *Créativité et stéréotypes linguistiques défigés dans l'espace public* / Yomna Safwat Salem
- 06 / *La stimulation de l'apprentissage du français par l'image artistique* / Dominique J.M. Soulas de Russel

### LIRE EN FRANÇAIS

- Deux notes de lecture  
07 / Dominique Jouve, Albert Jiatsa Jokeng

### EN FRANÇAIS ET EN D'AUTRES LANGUES

- Une note de lecture  
08 / Gregory Nutefe Kwadzo

## Point de vue

#### UNE DEUXIÈME ANNÉE POUR LE PROJET « DIALOGUE D'EXPERTISE »

Développé conjointement par l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Institut français, avec le soutien du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, le projet « Dialogue d'expertise » entame sa deuxième année d'existence.

Après une première réunion scientifique en septembre 2013, qui avait pour but le lancement du projet et la conception des documents de référence, le projet a réellement débuté en 2014, avec 16 missions d'expertise et deux séminaires nationaux ou régionaux sur l'analyse et l'amélioration des curriculums de français et sur la conception d'une maquette harmonisée des programmes de formation (l'un en Afrique centrale et l'autre en Indonésie). À la suite de ces premières expertises, un séminaire a été organisé à Paris les 14 et 15 janvier 2015, afin de mettre à jour les documents de référence et d'améliorer les procédures.

« Dialogue d'expertise » s'adresse aux départements d'études françaises et francophones, aux sections de français et aux centres universitaires de langues étrangères dans les universités du monde entier, et plus particulièrement dans les établissements des pays émergents ou en développement. Les expertises proposées, mises en œuvre à la demande de l'université, peuvent porter soit sur une analyse de l'ensemble des activités de la structure expertisée, soit répondre à une question précise que se posent les responsables ou enseignants du département ou centre de langue (par exemple « Comment rénover notre formation de traducteurs? » ou « Comment mettre à jour notre formation en littérature francophone? »).

Ces besoins d'expertise peuvent venir de la présence d'un nouveau contexte universitaire (mise en place ou utilisation

de plateformes de contenus scientifiques et didactiques, enseignement à distance, intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et l'apprentissage des langues, etc.). Ils peuvent aussi naître de l'émergence de nouveaux profils d'apprenants concernés par l'étude du français sur objectifs spécifiques (FOS) ou du français sur objectifs universitaires (FOU), dont les attentes et les motivations sont diversifiées. Les programmes qui ont été mis en place deviennent de moins en moins adaptés aux besoins concrets des apprenants.

Dans d'autres cas, il peut y avoir la volonté de mieux comprendre les enjeux de la didactique de la littérature française, par exemple, et de mettre à l'essai de nouvelles techniques d'enseignement.

La baisse démographique générale et la diminution de l'intérêt des candidats pour les études en français constituent également d'autres facteurs qui motivent la demande d'une expertise. Certains programmes de master font face à un problème de recrutement des candidats, et il peut être intéressant de chercher à identifier chez les potentiels candidats ce qui les pousse vers l'étude du français et, du même coup, parvenir à identifier les modalités pour maintenir à un niveau élevé la motivation des étudiants admis aux formations en français.

Une autre raison de la demande d'expertise peut concerner l'intégration des diplômés sur le marché du travail, car l'insertion socioprofessionnelle des diplômés à la suite d'études en français est un facteur déterminant.

Suite en page 8

# Ressources

## IFOS, UNE PLATEFORME POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS PROFESSIONNEL

Le 15 janvier 2015, l'Institut français a lancé IFos, la plateforme de l'enseignement du français professionnel, en présence de la secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, Annick Girardin.

IFos, dispositif innovant, exploité en partenariat avec le Centre de langue française de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France, est destiné aux enseignants désirant se former ou améliorer leurs compétences en français professionnel. Il est financé par le programme du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international « 100 000 professeurs pour l'Afrique ».

### Langue de culture / langue de l'emploi

Le français est une grande langue de culture; la littérature francophone constitue une des contributions majeures au trésor des lettres de l'humanité. Le fait est entendu et il ne convient en aucun cas de renier cette dimension patrimoniale de notre langue. Des générations d'enseignants-chercheurs exerçant leur magistère dans les départements universitaires de français ont assis leur légitimité sur les lettres et transmis aux étudiants savoir, passion et érudition.

Toutefois, avec la crise actuelle des humanités et la moindre attractivité des cursus de langues à l'université, nombre de collègues font également le constat que la demande étudiante est en profonde mutation et qu'elle a tendance à évoluer vers l'acquisition de compétences linguistiques plus directement monnayables sur un marché du travail mondialisé.

Effet conjoncturel de la crise ou tendance lourde? On ne peut que constater en tout cas que le français est entré de plain-pied dans la globalisation des échanges. Il est l'un des protagonistes importants de ce qu'il est convenu d'appeler le marché des langues. On en veut pour preuve les essais de quantification par des économistes des bénéfices de l'insertion d'une économie dans une zone francophone ou de la mesure du poids de la langue dans le PIB.

### Francophonie et diplomatie économique

Il est enjoint aujourd'hui à la langue de contribuer au dynamisme économique de la zone francophone. Ainsi, au dernier sommet de la Francophonie de Dakar (29-30 novembre 2014) a été entérinée une *Stratégie économique pour la Francophonie* qui veut faire de la Francophonie institutionnelle un acteur reconnu et responsable de la mondialisation. Pour y parvenir, « la Francophonie fera la promotion de l'usage du français dans tous les domaines économiques et juridiques – particulièrement dans les domaines de la normalisation, du droit des affaires, de l'économie numérique et de l'éducation financière (...). Elle encouragera les entreprises à se doter d'une politique linguistique respectueuse de la langue de leurs employés et de leurs consommateurs » (axe 1, 3).

En France, la diplomatie économique est devenue une des priorités du ministère des Affaires étrangères et du Développement international. La diplomatie culturelle, entendue comme le développement de la langue et de la culture françaises à l'étranger, est mise à contribution pour participer au développement économique et aux échanges internationaux.

Ainsi, demandes institutionnelles et pressions sociétales se conjuguent pour infléchir l'offre de français vers une intégration de la dimension professionnelle et économique de la langue. Les étudiants demandent à l'institution universitaire que le diplôme qu'elle délivre, et qui matérialise les compétences acquises, garantisse ou, à tout le moins, favorise, une

insertion aisée dans leur bassin d'emploi, et donne accès à un emploi relatif au contenu et au niveau du diplôme obtenu.

### Contraintes et choix technico-pédagogiques

D'où notre volonté de nous doter d'outils adéquats permettant de répondre à ces nouveaux défis. Le monde de la formation subit depuis quelques années un profond bouleversement: les techniques et les usages ont été radicalement bouleversés avec l'arrivée des CLOMs (Cours en Ligne Ouverts et Massifs), qui consacrent l'individualisation et une disponibilité presque complètes des nouveaux dispositifs. La formation continue n'est plus systématiquement liée à l'institution; elle devient un acte choisi qui relève, à la limite, de l'autoformation.

Dans notre projet de production d'une plateforme de formation à l'enseignement du français professionnel, nous devons tenir compte de ces changements. De plus, le projet IFos, financé par le programme « 100 000 professeurs pour l'Afrique », devait s'adresser prioritairement aux collègues africains et, donc, s'adapter aux conditions, souvent difficiles, d'accès au Réseau en Afrique. Tout cela nous a conduits à retenir une solution technologique robuste, sur une base technologique stable et éprouvée, Moodle, à faire un usage modéré des vidéos, grosses consommatrices de bande passante, et à proposer des solutions pour partie hors ligne sur support DVD-ROM.

Qu'on nous pardonne ici de ne pas prendre de parti terminologique marqué entre « français sur objectif(s) spécifique(s) », « français à visée professionnelle » ou « français professionnel ». Si la marque IFos renvoie bien évidemment au premier, il s'agissait au premier chef d'évoquer un objet scientifique connu, et surtout de célébrer les noces de l'IF (Institut français) et de FOS (français sur objectifs spécifiques).

Le cœur de IFos, c'est le français professionnel, mais le dispositif propose également une séquence de formation au Français sur Objectifs Universitaires (FOU). IFos propose une méthodologie spécifique de création d'un cours et prépare les enseignants à construire une formation destinée à des étudiants étrangers, inscrits dans des cursus universitaires en français. L'explosion de la mobilité étudiante et son développement exponentiel annoncé rendent pressante la formation de ces passeurs professionnels que sont les enseignants qui préparent les étudiants à aller étudier hors de leur pays et parfois loin de leur culture d'origine.

IFos comprend deux volets:

- Le volet 1, proposé en complète autonomie et en accès gratuit, présente la méthodologie et détaille les étapes de la création d'un cours. Il envisage plusieurs domaines d'application (français du tourisme, des affaires, juridique, militaire, etc.).
- Le volet 2, tutoré et diplômant, permet d'appliquer les compétences acquises dans le volet 1 et de réaliser une étude de cas issue du secteur des affaires. Il guide l'enseignant de la conception à l'évaluation des actions de formation au français professionnel et le suit dans la création d'un cours complet. Ce volet est en accès payant et peut aboutir à la certification, qui vient valider les compétences acquises (une partie du Master FOS des universités d'Artois et de Bourgogne pourra être accordée en équivalence, le Ddifos de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France en son entier).

Les activités proposées sont de deux types:

- activités fermées autocorrectives
- activités ouvertes de production avec corrigés types (volet 1) ou correction personnalisée (volet 2)

Pour la certification, le candidat conçoit un cours complet, et la soutenance se déroule ensuite via des instruments de communication vidéo synchrones, de type Skype ou Hangouts.

### Un modèle médian

Dans le choix du modèle économique dit *freemium*, combinaison d'accès gratuit et de parties payantes, nous souhaitons nous démarquer du modèle du MOOC « américain », qu'on peut caractériser sommairement par un accès gratuit, une utilisation souvent massive de la vidéo, une autonomie modérée par les pairs et une certification dont la reconnaissance reste, pour le moment, aléatoire. Ce modèle repose sur une symétrie inscriptions massives / taux d'abandon massif.

Nous souhaitons de notre côté promouvoir un modèle moins radical, qui tienne le milieu entre ces nouvelles pratiques et une formation à distance plus traditionnelle. Nous avons ainsi opté pour une ouverture large de la première partie du parcours, puis, après validation par des *badges*, nous avons proposé pour la 2<sup>e</sup> partie un guidage (tutorat) menant à la diplomation. De récentes études tendent en effet à montrer que la création de valeur réside dans la certification qui couronne la formation.

Dans les formations à distance, le risque majeur est celui de la démotivation, prélude à l'abandon. La socialisation du présentiel constitue un rempart puissant contre ce désinvestissement. En formation à distance, on sait que le tutorat a pour essentielle fonction de remotiver l'inscrit. Il nous a donc paru essentiel de pouvoir

proposer ce service aux inscrits, dans la mesure où le caractère massif de la formation n'était pas avéré.

### NumériFOS®

La plateforme de formation est couplée à la banque de ressources en français professionnel NumériFOS®. NumériFOS® ambitionne de devenir à terme la banque de référence dans le domaine du français professionnel. Les ressources, en accès libre, y sont de deux types: brutes (documents authentiques) ou clés en main (utilisation directe en classe), et toutes sont libres de droits. Toutes les productions publiées sont validées par le Comité scientifique FOS de la Chambre de Commerce. Un niveau de qualité pédagogique élevé est donc garanti à tous les enseignants qui les utilisent.

Toutes les contributions bénévoles sont bienvenues, et un guide de conception est <http://ifos.institutfrancais.com> et <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/numerifos/>

### Réalisation

Aux termes d'un appel d'offres, la réalisation de la plateforme a été confiée à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France. Son comité scientifique FOS, présidé par Jean-Marc Mangiante, a élaboré les contenus. L'interfaçage avec la plateforme Moodle a été réalisé par le Centre de Linguistique Appliquée de l'université de Franche-Comté. Les vidéos ont été réalisées par TV5MONDE.

NumériFOS® est exploité et hébergé par la CCI de Paris Île-de-France, avec le soutien de l'Institut français.

### Alexandre Minski

Chargé de mission coopération universitaire, Institut français (Paris, France)

**LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ** Bulletin des départements de français dans le monde / ISSN 1017-1150 (édition papier) / ISSN 1560-5957 (édition électronique) / Directeur de la publication Bernard Cerquiglini / Rédaction Stéphane Grivelet / Conception et réalisation [www.bertuch.ca](http://www.bertuch.ca) / La Rédaction remercie, pour sa contribution à ce numéro Amélie Nadeau.

**AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE** Case postale du musée, c.p. 49714, Montréal (Québec), H3T 2A5, Canada / Téléphone 514.343.6630 / Télécopieur 514.343.2107 / Courriel [francais-langues@auf.org](mailto:francais-langues@auf.org) / [www.bulletin.auf.org](http://www.bulletin.auf.org) / Reproduction entière ou partielle autorisée avec mention de notre titre et de l'URL de notre site.



À lire également sur le site [www.bulletin.auf.org](http://www.bulletin.auf.org)

l'article sur le Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence (REFTIC)

## Sous la loupe

### LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN FRANÇAIS AU QUÉBEC, FRUIT D'UNE VOLONTÉ POLITIQUE

La permanence du fait français en Amérique du Nord, et en particulier au Québec, demeure aux yeux de beaucoup un phénomène inattendu car, à travers l'histoire, nombreux ont été ceux qui ont prédit l'assimilation des francophones du Canada par la culture anglophone dominante. C'est ce que prévoyait par exemple le célèbre écrivain Stefan Zweig à la suite d'une incursion de quelques jours à Montréal et au Québec lors d'un voyage aux États-Unis en 1911. Dans une chronique de ce voyage publiée dans un grand journal allemand, intitulée « Chez les français du Canada », Zweig fait part de son admiration pour la « ténacité et la lutte héroïque » de ces quelques milliers de personnes pour conserver leur langue, mais il leur prédit, tout en le regrettant, une inéluctable assimilation, à l'instar de ce qui s'est passé pour les Allemands émigrés aux États-Unis<sup>1</sup>.

Si la langue française a conservé la place qui est la sienne dans la société et les institutions publiques du Québec, c'est à la suite d'une série de choix politiques forts, dont ceux qui, dans les années 60 et 70, ont contribué à refonder le Québec et consacré le fait qu'il soit normal d'y vivre, d'y travailler et de s'y éduquer en français.

Dans cet article, nous fournissons un rapide aperçu de quelques leviers essentiels mis en place par les autorités politiques pour soutenir le développement de la recherche en français, en indiquant les tensions qui se rattachent aux usages du français comme langue de formation des chercheurs, de production et de diffusion des connaissances scientifiques.

#### Un large réseau d'universités francophones

Le premier levier concerne le développement dans les cinquante dernières années d'un important et large réseau d'institutions universitaires francophones. Alors qu'en 1959, la province ne comptait que trois institutions universitaires francophones, on en dénombre aujourd'hui douze (dont neuf appartenant au réseau de l'Université du Québec) réparties à travers les différentes régions du Québec, pour une population d'environ 8 millions d'habitants, dont 78,9 % déclarant avoir le français comme langue maternelle<sup>2</sup>. Toutes ces institutions sont tenues de respecter le cadre de la *Charte de la langue française* (aussi appelée loi 101) qui, dans l'article 88, daté de 2002, oblige les universités à se doter d'une politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française. Cette politique linguistique doit traiter à la fois de la langue d'enseignement, de la langue de communication de l'administration ainsi que de la qualité du français et de sa maîtrise par les étudiants, les membres du corps professoral et les autres membres du personnel.

À titre d'exemple, la politique linguistique adoptée dans mon université, l'Université de Sherbrooke<sup>3</sup>, en 2004, affirme la volonté de l'institution d'« ancrer le français dans le champ de la production et du transfert des connaissances de manière à prévenir l'appauvrissement de l'expression en français de la pensée scientifique et à contribuer au développement de la diversité culturelle dans le monde ». Cela se traduit entre autres par quelques principes à respecter par l'ensemble des facultés, dont celui de faire du français « la langue des travaux, présentations orales et examens à tous les cycles universitaires ». Ceci s'étend également « aux productions scientifiques aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ». Dans ce cas, une porte est entrouverte pour des exceptions car à la demande d'un étudiant, jugée recevable par les enseignants responsables, un travail (en l'occurrence principalement un mémoire de maîtrise ou une thèse) peut être rédigé dans une autre langue que le français, à condition qu'un résumé substantiel et une conclusion soient remis en français. Une autre exception est permise si l'enseignement est donné dans une autre langue que le français, ce qui peut être le cas dans les cours de langues.

Malgré l'existence des politiques linguistiques, la question du statut du français dans les universités et le glissement progressif vers un usage de plus en plus marqué de l'anglais défraient régulièrement la chronique, comme ce fut encore le cas au début de l'année 2014, alors qu'un étudiant de la faculté de droit de l'Université de Montréal avait dénoncé publiquement « le laxisme et la complaisance sans bornes<sup>4</sup> » dans l'application de la politique linguistique de cette institution, en prenant appui sur la possibilité offerte aux étudiants de répondre en anglais aux questions d'examen dans des cours du baccalauréat en droit. Un autre cas débattu dans la presse il y a quelques années concernait la dénonciation du non-respect par des chercheurs en médecine de l'Université de Sherbrooke de l'obligation associée à la loi 101 de l'affichage en français dans les lieux publics, ces chercheurs ayant exposé dans les couloirs de l'hôpital universitaire des posters exclusivement en anglais présentant des résultats de recherche exposés dans des colloques internationaux.

#### Le Fonds de recherche du Québec

Pour accompagner le développement de la recherche au sein de ses universités, la province du Québec s'est dotée d'une agence subventionnaire, aujourd'hui appelée « Fonds de recherche du Québec », et liée, selon les gouvernements successifs, au ministère de l'Éducation ou au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il s'agit là du second levier que nous avons choisi de présenter, car l'existence de cette agence, qui coexiste aux côtés des agences fédérales sous la responsabilité du gouvernement canadien (le Conseil de la recherche en sciences humaines, le Conseil de la recherche en sciences naturelles et le Conseil en santé) joue un rôle majeur et exceptionnel dans le maintien et le développement de la recherche en français. Le fonds, qui fonctionne sur le principe des concours et de l'évaluation par des comités de pairs, a pour mission « de promouvoir et de soutenir financièrement la recherche, la mobilisation des connaissances et la formation des chercheurs au Québec<sup>5</sup> ». Il offre plusieurs programmes : bourses pour étudiants de maîtrise et de doctorat, soutien à des projets de recherche, soutien aux infrastructures de recherche et soutien aux revues scientifiques. Ce dernier volet peut être retenu pour illustrer la volonté politique de favoriser la production de connaissances scientifiques et la diffusion de celles-ci en langue française au sein de la communauté scientifique, tout en n'ignorant pas l'importance de la diffusion en anglais et dans d'autres langues. En effet, pour être admissibles au concours de soutien aux revues scientifiques, les revues doivent



#### À lire également sur le site [www.bulletin.auf.org](http://www.bulletin.auf.org)

Haydée Silva, « La recherche sur le français langue étrangère à l'UNAM : quelques éléments de bilan à l'heure de l'adhésion à l'AUF »

Eliane Lousada, « La recherche autour du français à l'Université de São Paulo (USP) »

Gregory Nutefe Kwadzo, « La Francophonie comme canevas pour favoriser la découverte, la créativité et l'interaction en classe de français : bilan et perspectives »

apporter la preuve que dans les quatre dernières années, plus de 50 % des articles publiés ont été rédigés en français. Ici encore, toutefois, la possibilité de déroger à ce critère est prévue puisqu'il est précisé sur le site du fonds que si une revue présente un pourcentage moindre d'articles en français, « le comité d'évaluation jugera de l'adéquation des arguments apportés par les demandeurs concernant le rapport entre le français et les autres langues en fonction des objectifs de la revue et du champ disciplinaire concerné<sup>6</sup> ».

#### La politique nationale de recherche et d'innovation

Depuis une quarantaine d'années, les gouvernements successifs au pouvoir au Québec ont rendu publics plusieurs documents officiels ambitieux qui dessinent les grandes orientations des politiques de recherche scientifique, dont la détermination de certains domaines prioritaires, et qui influencent donc fortement les conditions de développement de la recherche dans les institutions universitaires. C'est dans le cadre de ces politiques que le principe d'une agence provinciale de soutien à la recherche présentée dans le point précédent a été établi.

Tout en affirmant le lien qui doit être tissé entre la recherche et le développement culturel, social et économique de la société québécoise, ces documents ne peuvent ignorer la question de la ou des langues dans laquelle ou lesquelles se construisent et se partagent les savoirs de recherche dans le contexte québécois, canadien et nord-américain.

Dès le premier document fondateur, intitulé *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*, daté de 1979, apparaît la préoccupation relative à la « situation particulière d'un réseau francophone de communication scientifique en Amérique du Nord » (p. 228), qui débouche entre autres sur la nécessité de « recourir à des incitations qui encourageraient les chercheurs à publier en français – tout en rappelant qu'il n'est pas question de boudier les réseaux de langue anglaise » (p. 234).

Quarante ans plus tard, le défi demeure entier. Un des objectifs annoncés dans la toute récente *Politique nationale de recherche et d'innovation* (Gouvernement du Québec, 2014-2019) vise à « accroître significativement le nombre de publications en français ainsi que leur accès ». Si l'intention demeure louable et pleinement justifiée, elle n'en reste pas moins difficile à appliquer dans un monde de la recherche de plus en plus compétitif, où les chercheurs sont soumis à des modes d'évaluation qui prennent le plus souvent pour principale référence les mesures de performance, calculées sur la base des banques de données comme Web of Science (WoS) de Thomson Reuters, où les revues non anglophones sont sous-représentées.

Plus largement, pour les auteurs de la dernière politique, l'usage du français dans la recherche pose des défis en termes de développement d'une terminologie scientifique en langue française et de formation en français de la relève scientifique, deux éléments qui, sans aucun doute, dépassent le contexte québécois et rejoignent les préoccupations d'un grand nombre de personnes engagées actuellement dans l'enseignement du français et la formation de chercheurs dans des contextes variés au sein de la francophonie universitaire.

#### Olivier Dezutter

Professeur titulaire, codirecteur du Collectif de recherche sur la continuité des apprentissages en lecture et en écriture, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke (Canada)

1- Je reprends cette information à Paul Bennet, dans sa chronique de l'ouvrage *Le Québec de Stefan Zweig*, parue dans *Le Devoir* des 6 et 7 février 2014.

2- Selon les chiffres du recensement de 2011.

3- Voir <http://www.usherbrooke.ca/langue/le-francais-a-ludes/la-politique-linguistique/>

4- Vincent Blais-Fortin, « L'anglais à l'UDM : complaisance excessive », *Le Devoir*, 29 janvier 2014. En ligne : <http://www.ledevoir.com/societe/education/398433/l-anglais-a-l-udem-complaisance-excessive>

5- Extrait du site Internet <http://www.frq.gouv.qc.ca/fonds-recherche>

6- Voir [http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/RE\\_2015-2016-fre.pdf](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/RE_2015-2016-fre.pdf)

## LE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE CENTRALE : LANGUE DE RECHERCHE ? RECHERCHES SUR LA LANGUE ?

En Amérique centrale, région majoritairement hispanophone, le français dispute le droit d'être enseigné avec d'autres disciplines et langues. La présence des langues indigènes en concurrence avec l'espagnol complique encore plus le panorama linguistique de l'enseignement et ses priorités. Chaque pays gère sa relation avec le FLE d'une manière différente, mais, en général, le statut de la langue dans ces endroits converge vers les besoins et les manques. Région à très forte influence anglo-saxonne et dépourvue de politiques linguistiques claires à vocation plurilingue, l'Amérique centrale rencontre des difficultés pour intégrer le français dans la recherche et développer la recherche autour du français. Le dénominateur commun des six petits États où le FLE possède un statut très hétérogène et qui la constituent s'avère le désir récent d'une mise en évidence des initiatives scientifiques. La situation du FLE dans chaque pays illustre les possibilités et les limites des possibles recherches en langue française, soit qu'elle s'utilise comme langue de rédaction des rapports, soit qu'elle devienne l'objet d'étude en tant que langue étrangère enseignée.

### Le Costa Rica : plus 150 ans de FLE et d'ALE

Les premières exportations de café en 1820 depuis le Costa Rica ont marqué le début d'une relation avec l'Europe, qui s'est focalisée surtout sur la France et l'Angleterre. À partir de cette époque, les premiers établissements secondaires ont inclus dans leurs programmes d'études des cours de français et d'anglais. De nos jours, le Costa Rica continue à être le seul pays en Amérique centrale où le français est enseigné d'un bout à l'autre dans la plupart des niveaux du système éducatif. Le nombre de professeurs de FLE atteint presque le millier<sup>7</sup>, et le nombre d'élèves, environ trois cent soixante mille en 2013<sup>8</sup>. Bien que la prédominance de l'anglais soit évidente, le français a pu conserver un statut obligatoire néanmoins difficile à défendre, malgré une absence ressentie de politiques linguistiques. Grâce à une ferme volonté des acteurs du FLE, le Costa Rica vient d'être admis comme membre observateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et devra garantir la bonne place du français dans son système éducatif.

### Le Salvador

En 1993, un enseignement facultatif du FLE a été introduit au Salvador. Avec la promesse d'un poste, quelques professeurs ont suivi une formation professionnelle pour l'obtention du « profesorado en enseñanza media ». Néanmoins, le statut du FLE au Salvador n'a pas cessé de se détériorer. L'influence anglo-saxonne et la politique monolingue du gouvernement ne laissent pas d'espace aux autres langues étrangères au sein de l'enseignement. L'Association salvadorienne des professeurs de français (ASPROF) a dressé un bilan du statut du FLE au Salvador lors d'une réunion au ministère de l'Éducation en janvier 2011<sup>9</sup>. Sa présidente signalait la conception du français comme « atelier culturel » au lieu de langue étrangère et l'inexistence de programmes officiels. Selon son bilan, on ne compte que 12 enseignants de FLE en poste dans le ministère, 6 institutions publiques qui dispensent des cours de français, et on constate une diminution progressive du nombre d'élèves apprenant le français dans le système éducatif salvadorien, le niveau atteint par ces élèves étant généralement le A1.

*Le dénominateur commun des six petits États où le FLE possède un statut très hétérogène [...] s'avère le désir récent d'une mise en évidence des initiatives scientifiques.*

### Le Guatemala

L'enseignement du FLE au Guatemala reste inexistant dans le second degré du système éducatif public. Seul le CALUSAC (le centre de langues attaché à l'université de San Carlos) dispense des cours regroupant quelque 500 étudiants par semestre. La formation universitaire des professeurs FLE n'existe pas non plus au niveau universitaire, et l'Alliance Française se charge de la formation continue de ses propres enseignants.

### Le Honduras

Deux universités assument la formation initiale des enseignants de FLE, et la coopération française s'avère très importante pour son fonctionnement. L'intérêt envers le français du tourisme s'est développé au cours des dernières années.

### Le Nicaragua

L'enseignement du FLE au Nicaragua reste facultatif dans quelque 20 établissements nationaux. Les filières rattachées au tourisme, à l'enseignement et à la traduction sont mises en place par l'UNAN.

### Le Panama

L'université de Panama propose une filière spécifique pour la formation de professeurs de français, bien que la langue reste facultative dans le pays.

### Panorama universitaire régional par rapport à la recherche

En général, la recherche universitaire est réalisée de manière systématique et organisée dans tous les pays de l'isthme, et les efforts de regroupement régional ont commencé à porter des fruits par rapport à l'organisation des informations sur les sites Web des universités. Les universités les plus reconnues de la région se sont associées depuis 1948 pour réussir l'intégration de l'enseignement supérieur et ont établi des liens culturels et scientifiques veillant à améliorer non seulement la qualité, mais aussi le nombre de recherches. La Confédération Universitaire Centraméricaine – dont l'organe suprême est le Conseil Supérieur Universitaire Centroaméricain (CSUCA) – est devenue l'opérateur régional de la plupart des initiatives nationales et atteint peu à peu l'objectif de renouveler et de mettre à jour les listes de chercheurs et des recherches universitaires en Amérique centrale. Certes, la recherche scientifique porte très souvent sur des thèmes propres à la biodiversité et à l'agriculture, sans pour autant négliger les thèmes culturels et éducatifs.

### Bibliographie

Ambassade de France au Salvador [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.ambafrance-sv.org/ONG-francaises-au-Salvador> (consulté le 15 février 2015).

Autissier, Anne-Marie et Jean-Michel Djian, (2002), « Culture et langue française en Amérique centrale : Évaluation rétrospective de la coopération menée par la France, entre 1996 et 2001, dans les domaines culturel, linguistique et éducatif avec le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et le Salvador ». Ministère des Affaires Étrangères, Direction générale de la coopération internationale et du développement, juillet 2002 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.oecd.org/countries/panama/36487575.pdf> (consulté le 16 février 2015).

Consejo Superior Universitario Centroamericano (CSUCA) [en ligne]. Disponible à l'adresse : [http://www.csuca.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=117&Itemid=153&lang=es](http://www.csuca.org/index.php?option=com_content&view=article&id=117&Itemid=153&lang=es) (consulté le 15 février 2015).

Les universités formant la Confédération<sup>10</sup> sont en ce moment :

- Guatemala : Universidad de San Carlos de Guatemala (USAC).
- Belice : Universidad de Belice (UB).
- El Salvador : Universidad de El Salvador (UES).
- Honduras : Universidad Nacional Autónoma de Honduras (UNAH), Universidad Pedagógica Nacional Francisco Morazán (UPNFM), Universidad Nacional de Agricultura (UNAG).
- Nicaragua : Universidad Nacional Autónoma de Nicaragua (Managua et León), Universidad Nacional de Ingeniería (Nicaragua) (UNI), Universidad Nacional Agraria de Nicaragua (UNA).
- Costa Rica : Universidad de Costa Rica (UCR), Universidad Nacional de Costa Rica (UNA), Instituto Tecnológico de Costa Rica (ITCR), Universidad Estatal a Distancia de Costa Rica (UNED).
- Panamá : Universidad de Panamá (UP), Universidad Tecnológica de Panamá (UTP), Universidad Autónoma de Chiriquí (UNACHI), Universidad Especializada de las Américas (UDELAS), Universidad Marítima Internacional de Panamá (UMIP).
- República Dominicana : Universidad Autónoma de Santo Domingo (UASD).

Il n'existe pas de filière pour devenir enseignant de FLE dans toutes les universités du CSUCA, et les propositions de formation des enseignants viennent souvent des Alliances françaises où les diplômes ne sont pas valides au niveau universitaire. À partir de cette base, il est difficile de concevoir un grand développement des chercheurs en langue française ou des publications spécialisées en français dans les universités de la région.

### Zoom sur la recherche en français dans la région

Dans les catalogues des universités membres du CSUCA, il n'y a pas de registre disponible sur les recherches menées en français – ce qui ne signifie pas nécessairement leur inexistence. Il est possible de trouver des ONG (au Salvador par exemple, une de ces organisations<sup>11</sup> mène des recherches en français sur l'éducation comparée) ou des initiatives issues de projets de coopération internationale ou encore des sources privées, mais sans information organisée disponible pour connaître exactement leur thème, leur durée ou leurs implications. Au niveau des conventions universitaires, des stagiaires français, par exemple, réalisent parfois des recherches à l'UNA sur le thème de l'eau, mais leurs rapports ne sont pas diffusés dans le pays d'accueil et ne font pas partie des réseaux ou des registres nationaux. Les chercheurs de langue française sont plutôt des étrangers faisant un stage, des fonctionnaires des ambassades ou encore des délégués des entreprises ou des universités dont la trace se perd facilement.

### Zoom sur la recherche en FLE au sein des pays centraméricains

Aucun registre régional sur la recherche spécifique portant sur le FLE n'apparaît clairement dans les sites des universités centraméricaines, sauf ceux de l'UNA et l'UCR au Costa Rica. De cette sorte, nous vérifions que l'invisibilité constitue le plus grand obstacle au développement des initiatives de recherche dans le domaine du FLE. Les départements de FLE comptent peu de professeurs titulaires, ce qui diminue sensiblement les possibilités de devenir responsables de projets de recherche dans leur spécialité avec des fonds destinés à ce domaine. Très souvent, les recherches menées en FLE ont été réalisées dans le cadre d'un master et les universités d'accueil des candidats conservent le travail réalisé sans en assurer une diffusion. L'apport des Centraméricains devient de cette façon invisible dans leurs propres pays.

Néanmoins, au niveau régional, les chercheurs FLE existent et publient des livres et des articles, participent aux congrès internationaux et contribuent dans leurs pays au progrès des connaissances dans le domaine. Pour les identifier, malheureusement, il faut connaître leurs noms, probablement la seule façon de les trouver dans un moteur de recherche. À l'intérieur de la région, cela ne pose pas trop problème, puisque le réseau d'amitié et les connaissances datent de longtemps auparavant, mais aux yeux du grand public et des autres chercheurs du monde, il est vraiment difficile de déterminer le nombre et les domaines de spécialisation des experts, ce qui peut constituer un frein au développement des projets internationaux.

María Gabriela Vargas Murillo  
Universidad Nacional de Costa Rica

7- En accord avec la liste officielle du COLYPRO en 2014 par rapport aux enseignants inscrits.

8- D'après les deux inspectrices nationales de FLE du ministère de l'Éducation publique.

9- Mention d'Isabelle Vallejo-Malgouyres dans son mémoire de master 2 en FLE, de l'Université Stendhal Grenoble 3, <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00950361/document>

10- D'après le site Web du CSUCA.

11- Selon le site officiel de l'Ambassade de France au Salvador.

## CRÉATIVITÉ ET STÉRÉOTYPES LINGUISTIQUES DÉFIGÉS DANS L'ESPACE PUBLIC

### Introduction

Depuis plusieurs années, la langue du *street art* ou de l'art urbain a pris une grande importance dans la linguistique qui définit le défigement comme « un recours linguistique qui consiste en la modification du signifié et, souvent, du signifiant d'un phrasème ayant pour résultat le déblocage de sa contrainte sémantique et syntaxique... » (Yakubovich et Català Guitart, 2014: 608). Le défigement constitue donc une manipulation lexicale, syntaxique ou sémantique des unités de l'expression figée, cette déformation formelle entraînant une modification du sens et parfois même une création. En effet, de nombreux linguistes ont mis l'accent sur l'aspect créatif du défigement; citons entre autres Fiala et Habert (1989).

À partir d'un corpus composé d'exemples de l'art urbain recueillis sur le Web<sup>12</sup> et où les artistes de rue de l'espace public parisien recourent au défigement des locutions stéréotypées (Schapira, 1999: 12), nous tenterons de répondre aux questions suivantes: quels sont les mécanismes de défigement des locutions stéréotypées dans le *street art*? Quelles sont les différentes valeurs du défigement en tant qu'une stratégie à visée communicative? Et enfin quelles sont ses fonctions linguistiques?

### Procédés de défigement

Afin de parvenir à une description adéquate de notre corpus, nous avançons le classement suivant, qui s'inspire des divers modèles déjà proposés et dont Yakubo et Català Guitart (2014: 606) font la synthèse.

Un grand nombre de graffitis ont recours à la substitution comme moyen de détourner les locutions stéréotypées qu'on trouve dans la langue. Ce procédé consiste à remplacer un élément par un autre et porte généralement sur le moule morpholexical de l'expression figée.



Nous relevons de nombreux exemples illustrant le défigement lexical. Ainsi, le défigement « Qui vole un œuf vole une poule » (figure 1) détourne la parémie « Qui vole un œuf vole un bœuf ». Le sens de la parémie est ainsi menacé par le processus de la commutation lexicale. Le graffeur tourne en dérision le sens de ce proverbe; selon l'artiste, l'œuf c'est la poule, il ne faut donc pas exagérer: commettre un crime minime ne veut pas dire en commettre d'autres plus considérables.

Quant au déplacement, il consiste à altérer l'ordre des composantes des expressions figées. Dans le graffiti « L'ordre c'est le désordre moins le pouvoir » (figure 2), la refonte syntaxique a lieu par le biais d'une inversion de l'ordre conventionnel de la célèbre maxime anarchiste de Léo Ferré « Le désordre c'est l'ordre moins le pouvoir ». Pour les partisans du désordre, dont Léo Ferré, l'anarchie ne signifie pas une absence d'ordre, mais au contraire, elle est organisée et structurée. Si pour les anarchistes le désordre produit l'ordre, pour le graffeur, c'est l'ordre qui crée le désordre; il y a un donc un continuum entre ordre et désordre.



La contradiction consiste à dire le contraire de l'expression figée. Par exemple, la devise de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité », qui est un symbole pour tous les Français, est détournée et défigée en « Servitude, Inégalité, Individualisme » (figure 3). Ce défigement qui s'appuie sur la modification sémantique, le graffeur ayant recours aux antonymes des trois substantifs de la devise, souligne l'hypocrisie du gouvernement français qui prétend protéger les droits des hommes, mais, en vérité, ne fait que les bafouer.

L'expansion consiste à ajouter un ou plusieurs éléments à l'expression figée. Retenons le graffiti suivant: « lave ton linge sale en famille sinon il y a la laverie » (figure 4). L'ajout de la proposition « sinon il y a la laverie » à l'expression idiomatique « Laver son linge sale en famille » a défigé l'expression en la faisant passer du sens figuré au sens propre; l'image que contient l'expression n'est plus valide, le linge ne désignant plus les problèmes et les mésententes, mais désignant les vêtements sales à proprement parler.



### Les fonctions linguistiques du défigement

L'intervention portée par l'artiste de rue sur ce que la langue a de plus rigide n'est en soi qu'un jeu de mots dont les fonctions linguistiques sont proposées par Henry (2003).



Une caractéristique fondamentale des jeux de mots est celle d'offrir aux signes linguistiques la possibilité de se signifier eux-mêmes. Ainsi, la fonction métalinguistique du défigement est mise en relief dans ce graffiti: « C la galère » (figure 5), qui défige l'expression idiomatique « C'est la galère ». Le défigement fait par l'artiste de rue est construit sur l'autonymie: la lettre « C » est considérée



### Bibliographie

- Fiala, Pierre et Benoît Habert, (1989), « La langue de bois en éclat: les défigements dans les titres de presse quotidienne française », *Mots*, décembre, numéro 21, p. 83-99 [en ligne]. Disponible à l'adresse: [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots\\_0243-6450\\_1989\\_num\\_21\\_1\\_1504](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1989_num_21_1_1504) (consulté le 14 janvier 2015).
- Henry, Jacqueline, (2003), *La traduction des jeux de mots*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 297 pages.
- Schapira, Charlotte (1999), *Les stéréotypes en français: proverbes et autres formules*, Ophrys, Paris, 172 pages.
- Yakubovich, Yauheniya & Català Guitart, Dolores, (2014), « Défigement des phrasèmes dans la poésie moderne: Étude comparative français-catalan », *SHS Web of Conferences 8*, 605-619 [en ligne]. Disponible à l'adresse: [http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf\\_cmlf14\\_01150.pdf](http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01150.pdf) (consulté le 28 décembre 2014).

non point en usage – elle serait alors traitée comme un phonème qui se prononce soit /s/ soit /k/–, mais en mention, c'est-à-dire qu'on se préoccupe non de son signifié, mais des particularités de son signifiant, notamment sa graphie.



La fonction poétique, quant à elle, s'intéresse à la forme du message afin de le rendre captivant. À travers les émotions qu'ils véhiculent, les jeux de mots établissent des rapports interhumains (Henry, 2003: 35). La fonction poétique est mise en vigueur dans le défigement de ce refrain de Léo Ferré: « Avec le temps va, tout s'en va », où le substantif « temps » est remplacé par « l'Otan », renforçant ainsi l'assonance dans ce refrain, ce qui donne naissance à une phrase qui sonne bien et à un slogan anti-Otan: « Avec l'Otan va tout s'en va! » (figure 6), les jeux phoniques étant très fréquemment à l'œuvre dans le défigement. Ce défigement vise à amener le destinataire à s'interroger sur les dangers et les crimes de l'impérialisme incarnés par l'Otan.

Sachant que l'humour est un moyen efficace de véhiculer une critique, l'artiste de rue, en l'exploitant, s'assure de rejoindre un plus grand public. Grâce à la modification de la célèbre formule de Descartes « je pense donc je suis » détournée en « je pense donc je fuis » (figure 7), le graffeur donne un nouveau signifié plus comique, tout en gardant une forte ressemblance avec le figement d'origine, ce qui fortifie l'effet ludique.



Selon Henry (2003: 40), beaucoup de jeux de mots ont un sens manifeste et un sens implicite; par la suite, les défigements contiennent une allusion. La notion d'allusion exprime un processus d'unification du locuteur et du destinataire, qui est déstabilisé dans ses habitudes par la déformation qui touche la forme et le sens des figements ancrés dans son inconscient.



Le décodage du sens de ce défigement: « À l'avenir, chacun aura droit à 15 minutes de sécurité » (figure 8), qui a pour origine le célèbre adage du roi du pop art Andy Warhol « À l'avenir, chacun aura droit à 15 minutes de célébrité mondiale », traduit la complicité entre le graffeur et son destinataire, ce dernier devant s'efforcer de saisir l'implicite et le raccourci.

### Conclusion

Le défigement est une dérogation à la norme, car on porte atteinte aux aspects morphologiques, syntaxiques et lexicaux des expressions figées niant leur caractère codé pour modifier le sens et créer une construction nouvelle non usuelle qui, éventuellement, s'ajoutera à l'axe paradigmatique de la langue. Il répond ainsi à un acte créatif du locuteur qui veut transmettre un certain message de mécontentement, de révolte ou de joie en toute liberté.

Notre analyse a montré que le défigement des énoncés stéréotypés se réalise généralement au moyen d'une altération de la forme par le biais de diverses opérations transformationnelles. Le choix de ce défigement n'est pas en soi aléatoire, le changement produit poursuivant un certain effet sémantique, stylistique ou pragmatique.

Nous avons également souligné que, contrairement à beaucoup de cas de défigement, le défigement dans les écrits muraux en tant que l'un des mécanismes les plus productifs de jeux de mots n'a pas seulement une visée ludique ou satirique dont le résultat contribue à l'expression d'un ton plus actuel, mais il s'agit aussi d'expérimenter et d'interroger l'arbitraire du langage.

D'autre part, le défigement a également une fonction poétique qui communique des émotions en faisant ressortir des sonorités qui amusent et une fonction d'unification du locuteur et du destinataire par le biais de l'allusion.

Yomna Safwat Salem  
Université d'Ain Chams (Égypte)

12- <http://www.flickr.com/groups/pierres-philosophales/pool/>

## LA STIMULATION DE L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS PAR L'IMAGE ARTISTIQUE

La possibilité d'acquérir (puis de transmettre) des connaissances linguistiques au moyen de représentations graphiques est en soi une évidence. Les images<sup>13</sup>, en tant que stimuli, constituent en effet un élément important de toute culture se rapportant à une langue, étrangère ou non, et, partant, recèlent de nombreuses ressources permettant de favoriser son apprentissage. La mémorisation de ce qui est acquis à travers l'image est rapide et solide. En effet, le rapport au signifié est notablement plus direct que dans l'apprentissage purement verbal, fondé (en ce qui concerne l'acquisition de connaissances en langue étrangère) sur l'équivalence interlinguistique, et même que dans celui qui a pour cadre l'immersion, qui fait appel à la déduction logique ou formelle. La confrontation immédiate avec l'image, qui ressemble de très près à celle qui se déroule en situation réelle, comporte en outre des connotations plaisantes particulièrement aptes à marquer la mémoire de l'apprenant. Dans son essence, elle est pratiquement comparable à la mémorisation successive et accumulative du locuteur maternel.

### L'apprentissage par l'image artistique

Le vecteur pédagogique de l'art est encore rarement intégré dans l'enseignement des langues étrangères du pays de l'expérience, l'Allemagne, qui ne constitue, à cet égard, pas une exception. Ceci vaut aussi bien pour les enseignements du secondaire que pour ceux de la formation universitaire des maîtres en langues étrangères. Les premiers étant conditionnés par les seconds, c'est à l'analyse de l'expérience de ces derniers que nous allons nous consacrer.

Nous présentons ici l'effort fourni à cet égard par l'université de Tübingen ainsi que les résultats auxquels il a abouti en FLE, qui rendent opérationnel l'objectif de « permettre aux futurs enseignants de français [en Allemagne] d'utiliser les ressources de la mémoire visuelle dans leur enseignement ».

### Cadre de la recherche et de l'expérience

La création du Séminaire dernièrement (semestre d'été 2014) intitulé « Le français par l'image artistique » au sein du Département des Études romanes de l'université de Tübingen procéda, en 2004, du désir de *transmettre aux futurs enseignants de français langue étrangère des connaissances favorisant l'utilisation de la mémoire visuelle dans leurs cours de lycée*. Le niveau choisi pour proposer cette formation introductive fut celui du Second Cycle, situé après l'acquisition des connaissances de base. Son volume fut établi à deux heures hebdomadaires.

À l'université de Tübingen, cette initiation est pratiquée de manière participative et laisse aux étudiants, bientôt enseignants dans les lycées et écoles professionnelles, le libre choix entre la présentation commentée de la reproduction d'une œuvre d'artiste connu ou de celle d'une toile originale provenant de collections disposées au prêt. La consigne donnée au participant est, dans le premier cas de figure, de produire un exposé et un exercice ludique s'y rapportant; dans le second, de présenter l'œuvre et de mener la discussion collective sur son interprétation. C'est l'interactivité qui est leur commun dénominateur et l'élément central, mobilisateur des ressources linguistiques existantes et qui incite à les compléter, le tout stimulé par le support visuel.

Les deux types d'exercice sont structurés et renforcés par l'utilisation d'un jeu de rôles. Ils sont axés sur l'image présentée, qui pénètre la mémoire des apprenants avec les acquisitions linguistiques qui y sont liées. Les étudiants constituant l'auditoire, tels des lycéens qu'ils étaient encore il y a en moyenne trois années, prennent activement part à l'exploitation documentaire. Pour garantir la qualité de l'exercice et la similitude avec la classe de lycée, le nombre des participants est limité à 25. En application du principe d'*immersion*, le français est bien sûr la langue exclusive d'enseignement, celle des discussions comme celle des exercices. Il est indiqué, au niveau universitaire, d'élever le débat méthodologique au thème du rapport entre image et (apprentissage du) langage.

### Motifs et modèle<sup>14</sup> du « double jeu » du séminaire de formation à l'université

L'apprenti formateur va participer activement et de manière alternative, lors de l'exploitation linguistique d'images, à deux jeux de rôles. En effet, il sera tour à tour professeur et lycéen.

#### • L'étudiant joue au professeur de lycée

Les consignes de ce premier jeu de rôles sont pour lui transparentes : il doit considérer et traiter ses camarades comme ses (futurs) élèves et, sans concession aucune, se comporter comme responsable du cours. Chargé du cours de français dans une classe de second cycle, il lui présente donc une image artistique. Après un exposé de l'apprenant qui décrit puis commente l'œuvre, en soignant particulièrement la clarté pédagogique, vient le moment des interrogations, des retours en arrière, et, selon le mode choisi, de la discussion interprétative.

#### • L'étudiant joue au lycéen

Quand il n'a pas ce rôle de professeur, le participant au séminaire joue celui d'élève. Il se voit interrogé spontanément, incité à participer activement aux discussions (très souvent enflammées) sur les interprétations, ainsi qu'à des jeux en soi divertissants. Cela lui permet de contrôler lui-même, d'acquiescer ou de consolider des éléments linguistiques présentés ou suscités par son « enseignant » sur la base de l'imagerie proposée. Ce rôle n'en est pas un de composition : comme évoqué plus haut, il n'y a pas si longtemps que l'apprenant était lui-même lycéen ; les réflexes et comportements de celui-ci sont encore intacts et rapidement réactivés...

### Les conditions de succès du « double jeu » de rôles, illustrées par des exemples choisis

La théorie actionnelle en FLE, avec les attentes et critères qui sont les siens, ont, après une recherche parmi les modèles envisageables, conduit à choisir l'exploitation des moyens énoncés par *l'esthétique expérimentale* développée par le chercheur allemand Gustave Fechner (1801-1887). Comme indiqué plus haut, elle propose au pédagogue six principes, particulièrement clairs et faciles à saisir<sup>15</sup>.

Le séminaire « Le français par l'image artistique » peut mesurer son impact didactique sur ses participants qui mettent aujourd'hui, avec succès, ses principes en œuvre dans l'enseignement secondaire de second cycle. Donnons, pour terminer, la parole aux chiffres qui présentent quantitativement le résultat obtenu, auprès des anciens participants au Séminaire de Tübingen, en mesurant leur propension à utiliser l'image artistique dans leurs cours et à appliquer les idées exposées plus haut. M. Peter Weichel, assistant, est responsable de ce suivi statistique, dont voici les dernières données (avril 2015) qui concernent exclusivement les anciens étudiants devenus enseignants (titulaires ou non) de lycée en FLE en Bade-Wurtemberg : sur 176, 113 (= 64,2 %) déclarent « proposer entre 4 et 6 heures d'enseignement ayant pour support l'image artistique », 6 (= 3,4 %) « plus de 6 heures », 21 (= 11,9 %) « moins de 2 heures » et 36 (= 20,5 %) « aucune heure » dans le cadre d'un de leurs cours annuels de FLE. Ce résultat global positif, même s'il n'est pas spectaculaire<sup>16</sup>, est fort encourageant. Les résultats dont ils se font écho confirment que les plus diverses pratiques ludiques sur base imagologique sont porteuses et augmentent de manière très sensible la faculté d'apprentissage des apprenants. Ce vecteur didactique représente aujourd'hui, avec les médias disponibles, une piste aisément praticable par celles et ceux qui sont soucieux de renforcer l'efficacité de leur enseignement. Ainsi, on peut affirmer que le séminaire est en train de faire des émules dans plusieurs établissements motivés par les effets pédagogiques auxquels on peut aboutir par cette méthode.

Dominique J.M. Soulas de Russel  
Universität Tübingen (Allemagne)

13- Par « image » on comprend ici une représentation élaborée, notamment artistique, qui n'est pas celle des simples dessins pédagogiques anonymes réalisés *ad hoc* dans le but d'illustrer et de faciliter schématiquement l'apprentissage. Cf. Charpentier, M. (1993), « Sprechende Bilder. Deutsch lernen mit Kunstbildern », *Stundenblätter Deutsch als Fremdsprache*.

14- Le terme qui fut, dans la phase (2002-2004) qui comportait encore un côté expérimental, était alors à comprendre comme « modélisation » ; depuis, il constitue un véritable guide d'action bien rôdé qui est repris hors de Tübingen.

15- Aspect qui se vit particulièrement travaillé lors du symposium de la G.F.S. [Gustav Fechner Gesellschaft] (2003), *Fechner und die Folgen außerhalb der Naturwissenschaften. Interdisziplinäres Kolloquium zum 200. Geburtstag G.T. Fechners*, Tübingen.

16- Mais il convient de rester conscient de ce que le programme imposé par le ministère (Bildungsministerium) impose un lourd pensum inhibant les initiatives « latérales ».

## [...] Éditorial

Suite de la page 1

En 2014, lors des SEDIFRALE, le grand congrès des enseignants de français d'Amérique latine et de la Caraïbe de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) qui s'est tenu à Heredia, au Costa Rica, une des tables rondes a porté sur la recherche en français et les recherches sur le français dans les Amériques. Ces questions nous semblaient tout à fait pertinentes pour constituer le dossier « Sous la loupe » du premier numéro de l'année 2015.

L'article de María Gabriela Vargas Murillo, de l'Université Nationale du Costa Rica, dépasse le cadre d'une université, pour s'intéresser aux recherches en français et sur le français dans les six pays d'Amérique centrale. Elle montre les difficultés

pour le français d'être langue de recherche et objet d'études scientifiques dans cette région du monde : « En Amérique centrale, région majoritairement hispanophone, le français dispute le droit d'être enseigné avec d'autres disciplines et langues. La présence des langues indigènes en concurrence avec l'espagnol complique encore plus le panorama linguistique de l'enseignement et ses priorités. »

Olivier Dezutter fait un panorama de la politique linguistique dans la production scientifique au Québec, que ce soit au niveau provincial ou dans sa propre université, l'Université de Sherbrooke, qui s'est dotée d'une charte visant à « ancrer le français dans le champ de la production et du transfert des connaissances de manière à prévenir l'appauvrissement de l'expression en français de la pensée scientifique et à contribuer au développement de la diversité culturelle dans le monde ». Il

montre comment une politique linguistique peut être élaborée dans ce domaine, mais aussi les limites d'une telle politique.

Ce numéro est complété par des notes de lectures sur des publications récentes et par une présentation d'un nouveau dispositif de formation en ligne pour enseignants de français : la plateforme IFos, développée par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile de France (CCIP) à la demande de l'Institut français, offre une formation à l'enseignement du français sur objectifs spécifiques grâce à plusieurs modules en ligne. L'Institut français est aussi le partenaire de l'AUF pour le projet « Dialogue d'expertise », qui entame sa deuxième année d'existence. Un bilan de la première année est présenté dans ce numéro.

STÉPHANE GRIVELET

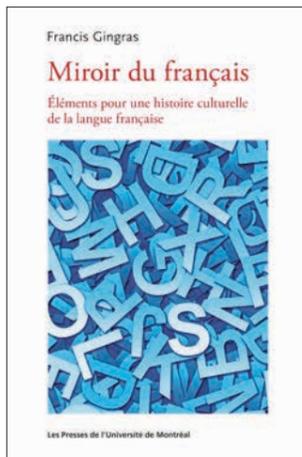
## Lire en français

### MIROIR DU FRANÇAIS. ÉLÉMENTS POUR UNE HISTOIRE CULTURELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Gingras, Francis, (2015), collection « Espace littéraire », Presses de l'Université de Montréal, 480 pages.

L'ouvrage du professeur Francis Gingras est si intéressant que la lectrice en redemande! Il ne s'agit pas seulement d'un recueil de textes présentant de l'intérêt pour l'histoire du français, mais aussi d'un compendium des attitudes des écrivains eux-mêmes vis-à-vis de la langue qu'ils utilisent. La préface justifie ce choix qui tente de croiser l'histoire des phénomènes linguistiques et celle des théories et pratiques d'écriture, et, à mes yeux, c'est une idée originale et féconde.

L'auteur commence avec des éléments qui renvoient plutôt aux balbutiements de ce qui deviendra le français, avec en particulier des textes témoignant d'un bilinguisme ludique (le *Sponsus* ou *Jeu des vierges sages et des vierges folles*) ou politique, avec la pleine reconnaissance de la « rustica lingua romana » lors du concile de Tours : j'ai été passionnée par les éléments de latin populaire, puis de proto français. Les textes regroupés sous la bannière de l'ancien français introduisent déjà des réflexions sur la norme du bon français, sur la prééminence du modèle parisien, et montrent une grande sensibilité aux « remuements » et « changes » dans la ou les langues françaises. Quelle meilleure école de décentrement? De même, l'auteur a choisi de nous donner à lire une querelle littéraire à propos du *Roman de la Rose* et les réflexions à la fois connues et peu lues en dehors des spécialistes sur le statut du français à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. La période du moyen français, celles du français de la Renaissance (de Rabelais à Montaigne), du français classique sont identifiées avec netteté; celle du français moderne commence à M<sup>me</sup> de Staël et cède la place à toutes sortes de variétés de français hors hexagone. Le livre se termine sur l'entrevue pleine d'humour et d'humeur de Monique Proulx sur le fait d'être francophone.



*Il ne s'agit pas seulement d'un recueil de textes présentant de l'intérêt pour l'histoire du français, mais aussi d'un compendium des attitudes des écrivains eux-mêmes vis-à-vis de la langue qu'ils utilisent.*

En tête de chaque grande section, l'auteur propose quelques éléments de phonétique, morphologie et syntaxe pour attirer l'attention sur ce qui change. Bien sûr, comme le souligne l'auteur, ces éléments devraient être expliqués et développés par un enseignant si les étudiants prenaient ce « miroir » comme manuel d'histoire de la langue. Il n'empêche qu'il devrait être présent dans toutes les bibliothèques, car il donne accès à toutes sortes de petits « trésors » jusque-là réservés aux élèves de l'école des Chartes. De plus, il favorise une approche nuancée du rôle que les écrivains jouent dans le renouvellement de la langue et dans la conscience linguistique au sens large. Il s'adresserait plus facilement, me semble-t-il, à un public non universitaire si un fascicule de présentations et d'explications plus détaillées était joint au recueil de textes : il n'en reste pas moins que c'est un livre à la fois utile et du plus grand intérêt pour les étudiants de langue et littérature, et leurs enseignants.

Dominique Jouve  
Université de la Nouvelle-Calédonie (France)

#### À lire également sur le site [www.bulletin.auf.org](http://www.bulletin.auf.org) les notes de lecture de

Mina Sadiqi, *Enseigner les langues aux enfants en contexte scolaire. Diversité des approches et outils d'enseignement* sous la direction de Malory Leclère et Jean-Paul Narcy-Combes

Martha Pardo Segura, *Les patrimoines littéraires à l'école. Usages et enjeux* sous la direction de Sylviane Ahr et Nathalie Denizot

Antonia-Ferihan Ciolac, *Médiativité, polyphonie et modalité en français: études synchroniques et diachroniques* sous la direction de Jean-Claude Anscombe, Evelyne Oppermann-Marsaux et Amalia Rodriguez Somolinos

Lamiaa Al Sadaty, *Métalangage et expression du sentiment linguistique « profane »* sous la direction de Michelle Lecolle

Patrick Chardenet, *Apologie de la polémique* de Ruth Amossy

Patrick Chardenet, *Les Français au Brésil: XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles* sous la direction de Laurent Vidal et Tania Regina de Luca

Philippe Blanchet, *Didactique du Français Langue Étrangère par la pratique théâtrale* sous la direction de Christophe Alix, Dominique Lagorgette et Eve-Marie Rollinat-Levasseur

Dominique J.M. Soulas de Russel, *L'Histoire des idées. Problématiques, objets, concepts, méthodes, enjeux, débats* de Marc Angenot

Caroline Doyon, *Réflexions sur l'internationalisation du monde universitaire. Points de vue d'acteurs* sous la direction de Mario Laforest, Gilles Breton et David Bel

Rachel Panckhurst, *Corpus numériques, langues et sens. Enjeux épistémologiques et politiques* sous la direction de Marc Debono



### LE ROMAN FRANCOPHONE CONTEMPORAIN: CANON, DIVERSITÉ, LITTÉRATURE-MONDE

Walecka-Garbalinska, Maria et Svante Lindberg (coord.), (2013), *Synergies: Pays riverains de la Baltique*, numéro 10, Revue du Gerflint, Sylvains les Moulins (France), 121 pages.

La question abordée dans ce numéro 10 de la revue *Synergies: Pays riverains de la Baltique* n'est pas nouvelle. En effet, le roman francophone n'a cessé depuis des décennies de cristalliser les critiques à cause de ses canons toujours renouvelés, de sa diversité culturelle, linguistique et territoriale qui s'étendent de plus en plus au-delà de ses « frontières naturelles » et surtout la polémique autour du centre et de la périphérie ayant donné lieu au concept de littérature-monde cher à Édouard Glissant.

Alice Kathleen Pick Duhan se propose donc d'étudier deux auteures bilingues (anglais-français). Son analyse aboutit au constat selon lequel la langue est un espace contradictoire qui offre cependant des possibilités de régénérations qui passent par l'hétérolinguisme et qui permet au bilingue de modifier sa condition du négatif au positif.

Une virée exotique est amorcée par Kaiju Harinen, qui analyse le caractère ethnocentrique et stéréotypé qui commande la « graphomanie » de deux auteures noires: Calixthe Beyala et Ken Bugul. Leurs intentions, il faut le dire, sont non seulement d'« africaniser la langue », mais aussi de l'utiliser pour exprimer la « diversité africaine ».

Pas loin d'elle, Jeannine Paque s'interroge sur l'existence d'une littérature érotique au féminin. Même si elle ne fait pas allusion à Calixthe Beyala, qui est considérée comme une écrivaine érotique, elle revisite les chemins de la littérature « sexuée » de Françoise Mallet-Joris, pour aboutir à des écrivaines belges contemporaines. Le choix de la gent féminine n'est pas laissé au hasard, car qui peut mieux que la femme analyser l'érotisme féminin? Elle arrive à la conclusion selon laquelle il existe de nos jours un nouveau genre littéraire centré sur la sexualité.

C'est une sorte de devoir de mémoire que Karl Agerup explore dans « la Shoah comme matière de fiction: Robert Bober ». Bien sûr, le sujet revient en force dans une Europe où les individualismes tendent de plus en plus à supplanter les valeurs morales qui ont longtemps fait le substrat du vieux continent.

Ce ne sont pas tant les concepts de diversité, d'hybridité et de marginalité qui retiennent notre attention ici (bien que ce soit l'ossature de sa contribution) dans l'article d'Andrea Hynynen, mais c'est aussi le courage d'aborder ces concepts dans les romans policiers. Dans ce déconstructivisme générique, on peut donc sentir un hybridisme futur.

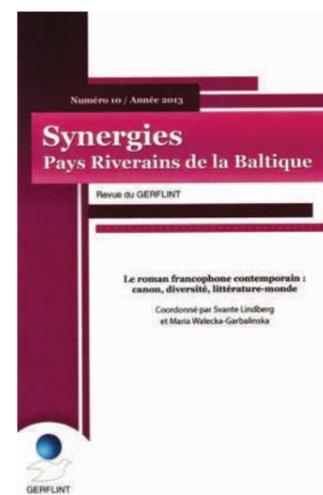
La dimension mnémonique est explorée par Kenneth Olsson qui, en plongeant dans les banlieues, analyse le discours beur dans trois romans. Notre analyste retient que les textes portent toujours l'empreinte indélébile des auteurs malgré les nouvelles thématiques qui tendent à l'obnubiler.

Pour achever, un tour en Corse, avec Mia Panisse, chez une narratrice assise entre deux chaises, entre la culture corse et celle de la métropole, ou encore plus au nord, à Ostende, avec Maria Snarelid. Cette dernière analyse l'identité du narrateur qui oscille entre la quête de soi et la figure maternelle.

Il appert à la fin de la lecture de ce merveilleux recueil que la notion de roman francophone opère une percée remarquable dans les pays baltes. On peut le comprendre: le bouillonnement culturel, l'ouverture des frontières, le postmodernisme d'aujourd'hui n'épargnent plus personne, et il est de plus en plus prouvé que la langue française constitue de nos jours un atout remarquable pour l'avenir de nombreux pays et institutions.

Édition en ligne: <http://gerflint.fr/Base/Baltique10/baltique10.html>

Albert Jiatsa Jokeng  
École Normale Supérieure de l'Université de Maroua (Cameroun)



# En français et en d'autres langues

## LA LANGUE FACTEUR D'INTÉGRATION ET D'INSERTION

(2014), *Revue française de linguistique appliquée*, volume XIX-2, décembre, Éditions De Werelt, Amsterdam, 119 pages.

L'insertion dans une société passe par un certain niveau de maîtrise de la langue du pays d'accueil. Conscients de cette réalité, des gouvernements ont mis en place divers dispositifs visant à favoriser l'acquisition de la langue du pays d'accueil. Les institutions scolaires se positionnant comme le lieu par excellence de l'acquisition du savoir et de la formation citoyenne sont le terrain de confrontation de différentes idéologies en ce qui concerne la maîtrise de la langue du pays d'accueil. Alors que les politiques gouvernementales cherchent prioritairement à encourager la maîtrise de la langue du pays d'accueil, il se pose la question de l'efficacité de ces mesures et leurs conséquences.

Dans le numéro intitulé « La langue facteur d'intégration et d'insertion », ce sont des visions dichotomiques des politiques des pays d'accueil qui sont exposées. En dépit des recherches en didactique des langues secondes s'accordant



sur l'importance des langues premières dans l'apprentissage des langues secondes, les mesures mises en place pour acquérir la langue d'accueil au sein des écoles secondaires flamandes ainsi que les représentations peu valorisantes véhiculées sur les langues d'origine des lycéens (Pulinx et Avermaet) sont loin de construire des synergies entre les langues d'origine et la langue d'accueil. Par conséquent, l'apprentissage de la langue d'accueil n'engendre pas la réussite scolaire et l'insertion sociale. C'est plutôt un fossé entre les langues d'origine et la langue d'accueil qui est créé, remettant en question le rôle de l'école et la fonction de la langue comme facteur d'intégration. Aussi, Estramiana, exposant les dispositifs d'intégration en France, révèle les incohérences entre les objectifs de formation et les besoins professionnels des nouveaux arrivants. Bien que la finalité des politiques gouvernementales soit l'insertion professionnelle, les dispositifs d'apprentissage favorisent plutôt le développement de compétences pour la communication quotidienne au lieu du français pour l'insertion professionnelle. Une telle formation, certes utile à certains égards, s'insère peu dans une vision d'intégration professionnelle. Ces deux cas sont révélateurs des écarts entre les politiques d'intégration mises en place et leurs finalités. Contrairement aux dispositifs exposés précédemment, la reconnaissance et la mise en valeur des langues d'origine des apprenants dans les dispositifs d'éducation bilingues encouragent, d'une part, l'apprentissage de la langue d'accueil et établissent, d'autre part, un pont entre l'école et la maison (Butaro). De plus, construire des compétences en mathématiques en s'appuyant sur les connaissances en littérature préalablement acquises tisse un lien entre les connaissances et améliore l'apprentissage de la langue d'accueil (Chomentowski et Gohard-Radenkovic).

Pour conclure, notons que dans un monde où chaque langue dispose d'un capital symbolique, les langues d'accueil ne se positionnent pas au-dessus des langues d'origine, mais chaque langue joue un rôle déterminant dans une sphère précise et, par conséquent, ne saurait être reléguée au second plan dans l'acquisition des langues des pays d'accueil, puisque l'ensemble des langues acquises forment le répertoire plurilingue (Moore, 2006) de l'individu et le définissent comme tel. Il est donc souhaitable que les dispositifs d'acquisition des langues d'accueil prennent en compte ces enjeux.

Gregory Nutefe Kwadzo

### À lire également sur le site [www.bulletin.auf.org](http://www.bulletin.auf.org) les notes de lecture de

Ibtissem Chachou, *La didactique plurilingue et pluriculturelle à l'épreuve du terrain éducatif. Contraintes, résistances, tensions* sous la direction de Martine Derivry-Plard, George Alao, Soyounng Yun-Roger, Elli Suzuki

David Bel, *Dynamique des langues, Plurilinguisme et Francophonie. La Corée* sous la direction de Pierre Martinez

Alexis D'Hautcourt, « Études didactiques – Études françaises et francophones », *Revue japonaise de didactique du français*, vol. 9, numéros 1-2

Elena Petrea, *Langues, cultures et pratiques en contexte: interrogations didactiques* sous la direction de Jose Aguilar, Cedric Bruderemann, Malory Leclère

Dominique Tiana Razafindratsimba, *Le pluralisme linguistique. L'aménagement de la coexistence des langues* sous la direction de Michel Doucet

Patrick Chardenet, *L'Europe des 27 et ses langues* sous la direction José Carlos Herreras

Ndèye Maty Paye, *Politiques linguistiques en Europe* sous la direction José Carlos Herreras

Claude Éric Owono Zambo, « Dynamiques plurilingues: transpositions politiques et didactiques » de Kara, Attika Yasmine, Malika Kebbas et Moussa Daff, *Cahiers de linguistique. Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française*, 39/2

Suite de la page 1

## [...] Point de vue

Un département de traduction peut souhaiter avoir un regard extérieur, neutre et objectif pour procéder à la révision des plans de formation dans le but de créer des partenariats avec des écoles de traduction dans les pays francophones. Des recommandations méthodologiques seront également formulées en ce qui concerne l'enseignement de la traduction afin d'améliorer la formation des étudiants.

Les motivations sont variées, mais elles traduisent pour la plupart la volonté de redynamiser et de moderniser un département existant afin de répondre au mieux aux besoins du terrain et de donner aux futurs professionnels une formation en adéquation avec le marché du travail. Grâce à l'examen détaillé et à l'évaluation qualitative des programmes, les experts sont en mesure d'identifier les points forts et les points faibles de la structure existante et de proposer des recommandations.

Il est aussi possible, pour une université qui ne disposerait pas d'un département d'études françaises ou d'une section de français (enseignant la langue française aux non-spécialistes) de demander une mission d'expertise pour la conseiller sur les méthodes et sur les moyens nécessaires pour créer un tel département ou une telle section de français. Dans certaines régions, l'enseignement des langues étrangères représente une ouverture considérable pour les étudiants, et la mise sur pied

d'une section de français orientée vers le FOS peut avoir pour vocation de former de futurs professionnels dans différents domaines, notamment l'hôtellerie, le commerce, le tourisme, la gastronomie ou la mode.

### Le dispositif comprend trois grandes phases :

- une auto-évaluation où l'établissement est invité à remplir un questionnaire couvrant l'ensemble de ses activités ;
- une mission courte permettant à deux experts d'affiner le diagnostic. À la suite de la mission, un compte-rendu est rédigé, qui dresse un bilan de la mission et propose des recommandations pour améliorer ou développer les activités ;
- S'il y a lieu, une deuxième mission est mise en place un ou deux ans après la première, pour aider à la mise en place des recommandations.

Un vivier d'experts de près de 80 universitaires a été constitué pour ce projet. Les expertises sont menées par deux personnes, identifiées en fonction des particularités de l'établissement visité et du type de demande d'expertise. Si possible, l'un des experts est un universitaire de la zone où est située l'université bénéficiant de l'expertise. Le binôme d'experts se fonde sur une méthodologie et des grilles d'analyse partagées. L'ensemble des documents de référence peut être consulté sur le site <http://dialoguedexpertise.org>

Le compte-rendu de mission est adressé à l'université et reste confidentiel. Un suivi est prévu après l'expertise si des conseils

complémentaires sont nécessaires pour aider l'université à mettre en place les recommandations des experts.

Ce projet fait partie des activités du projet du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) « 100 000 professeurs pour l'Afrique »<sup>1</sup>. Même si de nombreuses expertises ont eu lieu en Afrique, il concerne aussi les autres régions du monde.

### La première année de « Dialogue d'expertise » en chiffres :

- 16 universités ont bénéficié d'une expertise: 6 en Afrique subsaharienne, 1 au Maghreb, 2 en Asie, 2 en Amérique latine, 1 dans la Caraïbe, 1 au Moyen-Orient et 3 en Europe centrale et orientale
- Un vivier de 78 experts a été constitué
- 2 séminaires sur les maquettes de formation des départements d'études françaises ont été organisés: l'un en Afrique centrale et l'autre en Indonésie

Pour en savoir plus sur « Dialogue d'expertise » et demander une expertise pour une université, consultez le site <http://dialoguedexpertise.org/>

### À lire également sur le site [www.bulletin.auf.org](http://www.bulletin.auf.org)

l'article « Regroupement du collège doctoral maghrébin en langue française »

1- Voir <http://www.institutfrancais.com/fr/francais-dans-lenseignement-superieur/100-000-professeurs-pour-lafrique>